

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 12 (1952)

Vorwort: Introduction
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

Durant l'année du présent rapport, aucun signe de détente de la politique mondiale ne s'est manifesté. Aucun des problèmes de la grande politique qui déjà l'année passée alourdissaient la situation internationale, n'a été résolu. Néanmoins, la menace d'un danger de guerre imminent ne s'est pas fait sentir. Les cercles militaires de l'Ouest inclinent à croire plutôt à une longue guerre froide qu'à l'imminence d'un conflit armé. Le 26 mai, un accord a été signé au sujet de l'Allemagne entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, d'une part, et la République fédérale de Bonn, d'autre part.

Du point de vue économique, l'année 1952 présente par contre un aspect plus réjouissant. En dépit d'un léger recul du degré d'occupation, l'état de plein emploi subsiste partout. La prédiction que les énormes efforts pour le réarmement ruineraient l'économie de l'Occident et conduiraient à des troubles sociaux ne s'est pas réalisée. Par la mise en activité, le 25 juin, du plan Schumann, l'intégration de l'économie européenne si lente à réaliser a remporté un premier succès visible. L'Union européenne des paiements paraît remplir les espoirs mis en elle : des allégements dans l'échange des marchandises, de plus fortes attributions de devises pour les voyages dans certains pays ont pu être obtenus cette année.

Notre économie se trouve toujours sous le signe de la haute conjoncture, bien que d'une façon moins marquée que l'année précédente. Le coefficient d'occupation de la main-d'œuvre (150 = bien, 100 = satisfaisant) qui donne l'appréciation des employeurs

sur la conjoncture, est tombé jusqu'à septembre 1952, de 136 à 119 au cours de l'année. La production de l'industrie, ses débouchés sur les marchés intérieur et extérieur se sont maintenus à un niveau élevé, si bien que là aussi le degré d'occupation a été satisfaisant. Il n'a pas été question de chômage, notre économie ayant même dû faire appel à la main-d'œuvre étrangère pour faire face à toutes les demandes.

Le montant des importations, de 5205,7 millions de francs a été inférieur d'environ 12 % aux résultats de l'année précédente, pour un volume de marchandises en diminution d'un dixième. Néanmoins, le montant des importations, comparativement aux années antérieures est demeuré à un niveau remarquable.

Par contre le montant des exportations, de 4748,9 millions de francs a subi une légère augmentation de 1,2 % et a dépassé légèrement les chiffres record de 1951. Le passif du bilan actuel, de 456,8 millions est inférieur de près de 800 millions au déficit de l'année 1951.

On peut estimer que le montant des devises apporté par le tourisme, a largement dépassé en 1952 le chiffre de 600 millions de francs : ainsi le tourisme seul a plus que couvert le déficit du bilan commercial.

L'index du coût de la vie durant l'année s'est maintenu à environ 171 (août 1939 = 100), presque sans changement. Depuis juillet 1950, au moment où éclata le conflit coréen, jusqu'à juillet 1952, les prix des produits de consommation sont montés en Suisse de 7 % seulement (30 % en France, 27 % en Suède, 21 % en Angleterre, 15 % en Italie et 11 % en Allemagne et aux U.S.A.). Suivant les tendances des marchés mondiaux, l'index des prix du commerce de gros a reculé de 226,7 points en janvier à 216,5 points en décembre 1952 (août 1939 = 100).

L'année touristique 1952 a débuté dans des conditions peu favorables. La Grande-Bretagne, notre meilleure cliente depuis des années, réduisit au taux encore jamais atteint de 25 livres sterling par personne, l'attribution de devises pour les voyages de vacances.

La France se vit forcée, par suite de ses difficultés de paiement, de réduire également l'attribution des devises de 50 000 fr. fr. à 30 000

francs, et pour les habitants des départements voisins à 50 fr. s. La plupart des pays du bloc sterling suivirent l'exemple de la Grande-Bretagne.

D'autre part, heureusement, quelques progrès purent être accomplis dans la libéralisation des dépenses de tourisme, pour les voyages d'agrément, dans certains pays. L'Allemagne porta l'attribution par personne de 420 DM à 500 DM, avec la possibilité d'atteindre jusqu'à 800 DM. ; la Hollande à 400 fl.- et à 600 depuis le 23 octobre ; la Suède à Skr 750 et le Danemark à Dkr 750. Le Canada a complètement libéralisé les échanges monétaires. Des quantités de devises furent mises à la disposition des touristes en Italie, en Belgique-Luxembourg, au paiement desquelles des restrictions (échelonnement des paiements) durent être apportées du côté suisse pour éviter des transactions illégales. Des mesures analogues durent être prises à l'égard de l'Allemagne. Pour le tourisme allemand d'excursions qui fut considérable durant toute l'année, des allégements appréciables furent accordés dans l'attribution des devises. La Hollande et la Suède consentirent en outre des attributions spéciales pour le tourisme automobile.

Dans le domaine de la police des étrangers, mentionnons la suppression réciproque, dès le 22 mars, du visa entre la Suisse et la Finlande, l'abaissement à 5 DM de la taxe pour le visa annuel pour les ressortissants de la République fédérale allemande. La suppression complète du visa entre la Suisse et l'Allemagne, souhaitée par tous les intéressés au tourisme n'a pas encore pu être réalisée.

I. Le développement du tourisme en 1952

1. Statistique

La statistique fédérale du tourisme a relevé au total en 1952 5 371 696 arrivées et 21 585 730 nuitées dans les hôtels, pensions, sanatoriums et stations thermales. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres représentent une augmentation de 500 186 arrivées,